

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4132 - Jeudi 26 Mai 2022 - Prix : 200 Fc

PÈLERINAGE 2022

Le package est fixé à 2 950 000 FC



Bilal Soidik directeur technique
de l'Agence National du Hadj.

**UN ÉMISSAIRE DU ROI D'ARABIE
SAOUDITE À MORONI**

**L'Arabie Saoudite sollicite
le soutien des Comores
à l'organisation de l'Expo 2030**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Communiqué Aouladil' Comores fête ses 54 ans

Le 25 mai 2022 marque la 54ème anniversaire de la naissance de l'Association musicale et culturelle Aouladil' Comores, créée en 1968 à Moroni. A cette occasion solennelle, le bureau exécutif invite tous les membres de l'Association Femmes Banatil'Comores, Hommes et jeunes et ses sympathisants à une prière le mercredi 25 mai 2022 à 15h 30mn au foyer

Aouladil' Comores sis Moroni Magoudjou.

Et le vendredi 27 mai 2022 à 20h30 une soirée spécial toirab nostalgique des années 1960, au foyer Aouladil'Comores. Merci de votre participation massive aux événements marquant la culture et patrimoine comoriens.

Les organisateurs



UN ÉMISSAIRE DU ROI D'ARABIE SAOUDITE À MORONI

L'Arabie Saoudite sollicite le soutien des Comores à l'organisation de l'Expo 2030

Avant de s'envoler pour Malabo en Guinée Equatoriale, le président Azali Assoumani a reçu au palais de Beit Salam, le ministre d'Etat, en charge de l'Afrique Ahmed Ben Abdul Aziz Katan, porteur d'un message du roi Salman Ben Abdul-Aziz au Président comorien. Le palais royal sollicite le soutien des Comores pour abriter l'Exposition universelle de 2030.

Le royaume d'Arabie Saoudite envisage d'organiser l'Expo 2030. Ainsi, il demande le soutien des pays frères et amis dont les Comores. Ainsi, un émissaire a été dépêché à Moroni, en la personne du ministre d'Etat, en charge de l'Afrique, Ahmed Ben Abdul Aziz Katan et il a été reçu hier mercredi par le président Azali Assoumani à Beit Salam avant son départ à Malabo en Guinée Equatoriale pour deux Sommets Extraordinaires de l'Union Africaine les 27 et 28 mai sur les questions humanitaires, la lutte contre le terrorisme et les change-



ments anticonstitutionnels de gouvernement.

A la sortie de l'audience qui a duré près de 45 minutes, l'ambassa-

teur des Comores en Arabie Saoudite annonce que le conseiller au cabinet royal et le ministre d'Etat en charge de l'Afrique, Ahmed Ben

Abdul Aziz Katan est venu en Union des Comores en apportant un message spécial du roi d'Arabie Saoudite Salman Ben Abdul-Aziz. Ce dernier

sollicite le soutien de son frère et ami, Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores au sujet de l'organisation de l'Exposition universelle de 2030.

« Ceci fait suite à la candidature de l'Arabie Saoudite aux élections qui auront lieu en novembre 2023 à Paris », précise l'ambassadeur des Comores en Arabie Saoudite. Selon lui, cette visite rentre dans le cadre de la coopération entre les deux pays frères et amis de longue date. « Beaucoup de sujets ont été débattus à savoir le développement socio-économique, et culturel, les infrastructures, sans oublier bien sûr la diplomatie. Presque tous les domaines ont été discutés », affirme cet ancien journaliste de l'Ortc.

Pour rappel, cet émissaire est arrivé à Moroni ce mercredi à bord d'un vol spécial du royaume d'Arabie Saoudite. Il a été accueilli à l'aéroport de Hahaya par les autorités comoriennes en présence de l'ambassadeur saoudien, Dr Atallah Zayed-Al-Zayed.

Ibnou M. Abdou

CONFÉRENCE DE PRESSE DU GARDE DES SEAUX

Djae Ahamada Chanfi : « Il est temps de mettre fin aux actes qui nuisent à notre pays »

Dans une conférence de presse, le ministre de la justice a fait le bilan de cette première partie des procès de la Cour d'Assise. Au total, 12 dossiers ont été jugés et le ministre annonce que les procès vont se poursuivre afin de redorer l'image du pays.

Après quelques heures de la fermeture des audiences la Cour d'assises, le ministre de la justice a invité la presse nationale pour se féliciter du déroulement des audiences d'en faire le

bilan. 12 dossiers au total, 8 à Ngazidja et 4 à Anjouan sont déjà jugés. « Les peines sont sorties. Satisfait ou pas, je n'ai aucun jugement ni commentaire à faire parce que mon rôle est de superviser et faciliter les tâches de la justice. Que Dieu soit loué, la première partie est déjà un succès. J'en suis fier », avance Djae Ahamada Chanfi, avant d'ajouter que « les choses n'étaient pas faciles mais quand même nous avons un résultat. Ce qui est important. Bravo à la justice. C'est en tout cas le souhait ardent du chef

de l'Etat qui sollicite l'émergence d'ici 2030 ».

Le ministre de la justice annonce que tous les dossiers seront jugés. Interrogé sur le jugement de l'ancien rais Sambi, le ministre assure que tous les dossiers seront jugés y compris celle de la citoyenneté économique. « Ce n'est pas à

moi de fixer la date puisque je ne suis ni juge, ni procureur ni avocat. Je suis le garde des sceaux », dit-il.

Lors de ce face à face avec la presse, Djae Ahamada prévient qu'il ne va pas tolérer des actes commis par des gens qui veulent salir la réputation du pays. « Il est temps que notre justice aille de

avant et que nous tous prenions nos responsabilités. Nous sommes égaux devant la loi. Même mon fils ou un ami. S'il commet une infraction, s'il mérite la prison, il y ira », promet-il.

Ibnou M. Abdou



Lycée Français Henri Matisse
B.P. 2516 Moroni Union des Comores
Tel (269) 773 52 20 / 328 52 20



Appel à candidature

Pour la rentrée 2022/2023 (1er septembre 2022), le lycée français Henri matisse recrute en contrat local, temps complet, à durée déterminée :

2 enseignant(e)s pour le primaire

- Diplômes : Bac+ 3 minimum, Bac+ 5 apprécié
- Expérience de l'enseignement au primaire
- Motivé(e), disponible
- Aisance relationnelle et aptitude au travail en équipe

Une formation obligatoire, en dehors des heures d'enseignement, sera proposée aux non-titulaires de l'Education nationale française.

Pièces à fournir et à déposer au lycée ou par mail à secretariat@ecole-matisse.org avant le 1er juin 2022

- CV détaillé et récent
- Lettre de motivation adressée à Mme la proviseure
- Copie des diplômes et attestations de travail



Djae Ahamada Chanfi Ministre de la justice

PÈLERINAGE 2022

Le package est fixé à 2 950 000 FC

Après une courte pause de deux ans, à cause de la Covid 19, le Haj va reprendre cette année avec une diminution du nombre de participants. C'est en tout cas ce qui a été décidé par les autorités saoudiennes qui prévoient un pèlerinage 2022 d'un million de personnes de l'intérieur du pays comme de l'extérieur. Par conséquent, le quota des Comores passe de 850 à 385 pèlerins et le package est fixé à 2 950 000 francs comoriens.

L'Agence Nationale du Hadj s'est exprimé hier mercredi sur le Pèlerinage 2022. Après une courte pause de deux ans, à cause de la Covid 19, le Haj va reprendre cette année avec une diminution du nombre de participants. Le quota des Comores diminue de 850 à 385 pèlerins et le pac-

kage est fixé à 2 950 000 francs comoriens. C'est le directeur technique de l'Agence Nationale du Hadj et de la Oumra qui l'a confirmé. « L'agence a effectué un voyage en Arabie Saoudite pour évaluer la situation sur place. Et on a constaté que les prix des hôtels ont augmenté. Avec ce package, nous

avons fait en sorte que le pèlerin comorien ait un bon endroit pour dormir à la Mecque comme à Médine et qui sera tout près des mosquées », explique Bilal Soidik, le directeur technique de l'Agence Nationale du Hadj, avant d'ajouter que « l'Etat a fait tout pour que les Comoriens puissent accomplir le Hadj dans les meilleures conditions ».

Pour rappel, depuis le début du mois d'avril, le ministère saoudien des affaires islamiques s'est prononcé officiellement sur les quotas accordés cette année à tous les pays à l'occasion du pèlerinage sur les

terres saintes, en Arabie Saoudite. Pour cette année, les quotas sont revus à la baisse pour effectuer le pèlerinage dans la sérénité et la paix. Selon les saoudiens, les pèlerins ne doivent pas dépasser un million d'hommes et femmes de l'intérieur du pays comme de l'extérieur.

C'est ainsi que le quota comorien passe de 850 et parfois 1200, à seulement 385 pèlerins. Le directeur technique de l'agence explique que ce sont les premiers arrivés qui seront les premiers servis. « On a ouvert les inscriptions depuis novembre 2019. Il y a beaucoup de

personnes qui se sont inscrites. Alors aujourd'hui, il suffit de venir avec leur reçu et le numéro », précise-t-il, avant de préciser que « cette année, les autorités saoudiennes ont interdit le Hadj aux personnes de plus de 65 ans. Et s'il y a déjà des personnes de cette tranche d'âge qui ont déjà payé, ils vont s'arranger avec les agences ». M. Bilal annonce par ailleurs que le départ des pèlerins est fixé pour les 23 et 24 juin prochain, pour des retours les 15 et 16 juillet.

Ibnou M. Abdou

COVID-19

Le renforcement de la surveillance doit être une priorité

Après la grosse tempête de la Covid-19, un nouveau décès a été enregistré dimanche dernier. Les circonstances des obsèques du regretté montrent encore une fois que le renforcement de la surveillance épidémiologique doit être de mise.

Alors que le pays devrait plus miser sur la surveillance après la grosse vague de la Covid-19 qui a emporté avec elle plus de 100 personnes, une certaine négligence est de nouveau observée. En effet, dimanche 22 mai dernier,

l'hôpital El Maarouf a enregistré un décès lié à la Covid-19. Il s'agit d'un homme âgé de 56 ans et originaire de l'île de Ngazidja plus particulièrement dans le Bambao. Selon les sources officielles, l'homme en question est arrivé à l'hôpital très tardivement avec un état détérioré. Les médecins sur place ont constaté qu'il était en stade finale et que son pronostic était engagé. Et au final, ils n'ont pas pu le sauver.

Cependant, le problème est que le temps que les résultats ne soient communiqués, la famille avait déjà récupéré le corps du regretté et

ont procédé à ses obsèques sans aucun respect des mesures sanitaires requises. D'après nos informations, les équipes d'investigation chargées de repérer les cas contacts ont été sur le terrain chez la famille du défunt afin d'identifier les cas contact. Cette dernière aurait accepté de collaborer pour le dépistage des contacts mais a refusé la décontamination. Une réticence plutôt motivée par les coutumes funèbres du pays.

Des questions se posent: Mais comment les services du CHN El-Maarouf ont-ils pu laisser sortir le corps avant d'obtenir les résultats ?

Aujourd'hui les personnes qui ont manipulé la dépouille depuis sa sortie du CHN jusqu'à son enterrement ont toutes été exposées, sans compter les membres de la famille. Et si les sites de prise en charges sont bien organisés pour s'occuper des malades, il faut encore miser sur le renforcement de la surveillance épidémiologique, surtout que le système de santé du pays connaît encore des défaillances. Ce qui serait primordial, c'est de continuer la campagne épidémiologique du terrain, pour que la population comprenne l'intérêt des mesures barrières, pour éviter

toute nouvelle vague de la covid-19, surtout avec la reprise des festivités coutumières de grand mariage.

Pour rappel, en une semaine seulement, le pays a enregistré près de 10 nouveaux cas dont 4 à Anjouan dont un cas importé de Mayotte et 3 cas de la Tanzanie. Et ceci arrive au moment où le pays avait adopté la nouvelle formule de zéro cas, après la grosse vague qui a coûté la vie à 160 personnes depuis son déclenchement en avril 2020 à ce jour.

Andjouza Abouheir

COOPÉRATION

L'Agence comorienne de Coopération Internationale se positionne

Une réunion technique qui s'inscrivait dans le cadre du plan de travail annuel de l'Agence comorienne de coopération internationale (ACCI) s'est tenu le samedi dernier à l'hôtel Retaj. Le ministre des Affaires étrangères M. Dhoirir Dhoulkamal a prononcé une allocution où il mettait en exergue le rôle dévolu à l'ACCI dans le contexte actuel où la mobilisation de la diplomatie accorde une place de choix à l'économie. Aussi, cette structure a un rôle primordial dans la coopé-

ration sud-Sud et triangulaire.

Le but était de rapprocher les membres de la plateforme « COOPÉRATIONS », faire sa promotion auprès de l'écosystème national, montrer les opportunités ainsi que d'exprimer les besoins en matière de coopération sud-sud et d'arrêter un plan de travail. Il s'agissait par ailleurs de passer en revue les accords sectoriels signés récemment par l'Union des Comores, notamment avec le Royaume du Maroc et la

République du Sénégal. Il était aussi question du renforcement de la coopération technique avec la République de la Tunisie (ATCT), la République Arabe d'Égypte (EAPD) et la République Fédérative du Brésil (ABC).

Pour rappel, l'ACCI dont le siège est à Moroni, a été créée en Janvier 2017 en tant qu'outil dynamique, souple, visible et efficace d'exécution de la politique de coopération étrangère de l'Union des Comores. Elle mène ses actions en coordination et en étroite colla-

boration avec le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, chargé de la diaspora et en partenariat avec l'ensemble des départements ministériels et les établissements publics comoriens concernés.

L'ACCI a pour mission de développer, d'élargir et de renforcer les relations culturelles, scientifiques, techniques et économiques avec les pays partenaires, notamment, dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Triangulaire. La coopération sud-sud est définie comme étant un des axes stratégiques de l'ACCI.

Le Directeur général des Affaires politiques et juridiques du ministère des Affaires étrangères

M. Faïcoil Mohamed Djitihadi a fait une présentation sur la Procédure d'entrée en vigueur et de mise en œuvre des accords bilatéraux permettant aux participants d'avoir une vision du processus de mise en œuvre des accords et des conventions dans notre pays sur la base de la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969.

Quant à la directrice de l'ACCI, elle n'a pas manqué de souligner le rôle important que joue les outils de coopération dans le développement d'un pays. Elle a particulièrement insisté sur la coopération Sud-Sud et Triangulaire pour un pays insulaire comme le nôtre.

Mmagaza



Rectificatif

Dans la Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le recrutement d'un assistant technique, d'un ingénieur statisticien, de trois gestionnaires de données (1 pour chaque DRS) et d'un assistant de direction pour le renforcement de la Direction de l'Information et des Statistiques Sanitaires (DISS), publiée dans La Gazette des Comores du mercredi 25 mai 2022, une erreur de date s'est glissée dans le 7ème et dernier paragraphe, il faut lire : les dossiers de candidatures doivent être déposés au siège de l'UGP, sis Avenue du Sénégal à côté du Ministère de l'Education au **plus tard le mercredi 08 juin 2022 à 14 h 30**, au lieu du mercredi 08 mai.

CHAMPIONNAT DE BASKET :

Les dates sont connues



Les férues de la balle orange sont fixés sur le déroulement du championnat des Comores de la discipline. Après plusieurs jours d'attente, la fédération de basket à finalement annoncé les dates du championnat.

Le 28 avril dernier par une note circulaire (n° 003/FCBB), le secrétaire général Djinti Ahamada avait fixé les dates du championnat national de Basket qui aura lieu à Ngazidja. Mais l'absence des champions des autres îles avait conduit la fédération à reporter la tenue du championnat. C'est chose faite. Du 29 mai au 04 juin se déroulera au stade Fundi Carnet d'Ikoni la phase nationale du championnat de basket (hommes, femmes). Si l'on s'en tient au plan d'action annuel de la FCBB, le championnat se tiendra tout de même avec un mois de retard sur le calendrier initial.

Prévu au départ de se tenir du 3 au 6 mai dernier, pour les raisons

que nous avons évoquées un peu plus haut la compétition n'a pu se tenir. Sont qualifiées à prendre part à cette compétition les champions et vice-champions de Ngazidja hommes et femmes ainsi que les champions des deux autres îles Mwali et Ndzuani pouvait-on lire dans la note de la fédération. Des belles affiches en perspective.

Pour le compte de Ngazidja ça sera Djabal basket récent vainqueur du championnat régional et son dauphin BCM de Mitsoudje qui représenteront l'île pour la catégorie des garçons. Côté féminin, l'Olympique de Moroni récent vainqueur du championnat régional au dépend de BCM de Mitsoudje sera la tête de drapeau en compagnie de l'équipe de Mitsoudje. En ce qui concerne l'île d'Anjouan, c'est Ushindzi qui va essayer de défendre les chances anjouanaïses lors de cette phase nationale. Il sera accompagné par Faiggaf de Ouani pour les filles. En finale du championnat régional l'équipe de Ouani avait

battu Watuku Walezi par le score de 61 à 53. L'île de Djumbe Fatima quant à elle sera représentée côté garçons par les Amis du Basket sortie vainqueur de la phase régionale. ODM, aura la lourde tâche de défendre les couleurs du Basket féminin de l'île de Mwali.

Pour la première journée, le champion de Ngazidja ouvrira le bal contre Ushindzi dans un stade Fundi Carnet qui sera chauffé à bloc pour encourager le régional de l'étape pour emprunter le langage des cyclistes. Autre match attendu, la revanche du championnat régional de Ngazidja entre Djabal basket et BCM. On se souvient que cette finale s'est terminée par le score très serré de 66-61 en faveur des Ikonien. En tout cas, les ambitions affichées des uns et des autres c'est de faire en sorte que les deux représentants de Ngazidja se retrouvent en finale le 04 juin.

AS Bdraoui

CULTURE

«Il était une fois», un concours de conte organisé à Nioumachoi

Samedi 21 mai, le centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Nioumachoi en collaboration avec l'Union des clubs de lecture de cette ville, en partenariat en ligne avec Keiya Hanabuchi, professeur et anthropologue à l'Université de Sciences de la Santé d'Hokkaido ont organisé un concours de traduction de contes comoriens en français, transcrit par cet anthropologue japonais en langue nationale, tiré de son ouvrage halé za shikomori II – shimwali.

7 groupes de jeunes de 15 à 20 ans issus des différents établissements scolaires publics et privés du niveau de 4ème à la Première ont pris part, le samedi dernier, à un concours de traduction de contes comoriens en français. Le but de cette activité, selon les organisateurs, est d'éduquer, d'offrir un accès à la prise en compte de soi et des autres ainsi qu'à la compréhension de vie, la maturité psychologique, à acquérir une compréhension solide de ce qui peut être et de ce qui doit être le sens de la vie.

« Le conte est un genre de récit apportant à la famille de la littérature orale. Il s'agit de l'une des plus vieilles formes artistiques et littéraires connues à ce jour » explique Ben Ymame Bacar coordinateur du réseau CLAC de Mohéli. « Je solliciterais que les médias nationaux et les réseaux sociaux publient ce genre d'activités pour encadrer nos enfants et je conseille à nos jeunes d'aujourd'hui de fréquenter d'avantage les Clacs de l'Union des Comores afin de

se cultiver » a-t-il ajouté.

Pour Nafida Abdou de la classe de 4ème au collège rural de Nioumachoi, ce concours lui a permis de découvrir plusieurs expressions comoriennes et leur traduction en français. Il est à noter que Keiya Hanabuchi, ce professeur et anthropologue auteur de ce recueil de contes en 2 tomes le premier en shingazidja et le second en shimwali a passé plus de 4 ans aux Comores et a travaillé avec Salim Hatub, il s'exprime en shimwali comme les autochtones. Son travail actuellement consiste à traduire ces contes de shikomori en Français. Une partie de son travail a été réalisé lors de ce concours.

Riwad



CORPS DE LA PAIX AUX COMORES

APPEL D'OFFRES

Suivi des entretiens et réparations des installations de plomberie dans les bureaux et les résidences du Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix Américain a l'intention d'offrir un contrat à prix ferme pour l'entretien et la réparation des installations de plomberie dans ses résidences et bureaux. Les fournisseurs intéressés doivent soumettre une proposition pour les services décrits dans cet appel d'offres.

Toutes les propositions doivent être reçues **au plus tard le vendredi 17 Juin 2022, à 11h30**. Les propositions, les demandes de visites des sites et toute autre question doivent être soumises par email : PCComoros@peacecorps.gov. Aucune soumission en retard ne sera acceptée.